

60

Commission permanente

Séance du 8 avril 2024



Rapporteur : M. MARTIN

48267

21 - Enseignement 2nd degré

Restructuration et extension du collège Pierre de Dreux à Saint-Aubin-du-Cormier - Approbation de l'avant-projet définitif

Le lundi 08 avril 2024 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous la présidence de Mme COURTEILLE.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEAUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : M. CHENUT (pouvoir donné à Mme BILLARD), M. DE GOUVION SAINT-CYR (pouvoir donné à Mme GUIBLIN), M. GUIDONI (pouvoir donné à M. PERRIN), M. MARTINS (pouvoir donné à M. PICHOT), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme ROUX (pouvoir donné à M. MARTIN), M. SOULABAILLE (pouvoir donné à Mme QUILAN)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h16.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu les délibérations du Conseil départemental des 17 juin 2016 et 14 décembre 2017 ;

Vu les délibérations de la Commission permanente des 30 mars 2020 et 27 septembre 2021 ;

Expose :

La mission de maîtrise d'œuvre concernant l'extension et la restructuration du collège Pierre de Dreux à Saint-Aubin-du-Cormier a été confiée à l'équipe de maîtrise d'œuvre GUINEE*POTIN Architecte (mandataire) / OTEIS (structures, fluides, sécurité des systèmes d'incendie, économiste, ordonnancement, pilotage et coordination voiries et réseaux divers) / LALU (paysagiste) / ACOUSTIBEL (acousticien) / PROCESS CUISINES BLANCHISSERIES (cuisiniste). Le marché n° 2021-0456 a été notifié le 12 octobre 2021.

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver l'avant-projet définitif réalisé par cette équipe. Le projet consiste à augmenter la capacité d'accueil des collégiens sur ce secteur scolaire pour la porter à 700 élèves, au regard de l'évolution des effectifs et de leurs projections et répond à quatre objectifs principaux :

- Augmenter la capacité d'accueil du collège de 450 à 700 élèves,
- Valoriser l'équipement depuis l'espace public et repenser son accès principal,
- Améliorer les conditions d'accueil des élèves et de travail des personnels,
- Optimiser les performances énergétiques conformément au schéma directeur énergie de la collectivité.

A ce stade de l'avant-projet définitif, le maître d'œuvre estime le coût définitif des travaux à 12 985 172,98 euros hors taxes, soit 15 582 207,58 euros toutes taxes comprises (valeur juin 2020).

Cette estimation est supérieure à l'enveloppe prévisionnelle des travaux arrêtée au stade de la négociation du marché de maîtrise d'œuvre à savoir 9 000 000 euros hors taxes, (valeur juin 2020).

L'augmentation de l'enveloppe travaux de 3 985 172,98 euros hors taxes (+ 44,3 %) correspond à trois postes importants.

Un premier poste correspond aux travaux rendus nécessaires à la suite de différentes études de diagnostic, non prévues à l'origine mais ayant fait l'objet de mises au point au cours des études de projet :

- Désamiantage et déplombage complémentaire,
- Réfection des étanchéités des bâtiments B et C.

Le second poste concerne des évolutions de programme pour prendre en compte des besoins nouveaux :

- Ajout d'une classe complémentaire pour une unité localisée pour l'inclusion scolaire, à la demande du rectorat,
- Intégration du self participatif et incidences techniques (agrandissement du bâtiment 2 de 170 m²),
- Intégration de l'étude de sureté et de sécurité publique.

Un troisième poste concerne plusieurs modifications de programme ayant pour objet d'améliorer la performance énergétique et environnementale du projet. Cela se traduit par :

- Intégration de la rénovation énergétique des bâtiments B et C avec comme objectif d'atteindre le label Bâtiment basse consommation rénovation,
- Récupération des eaux pluviales pour un usage sanitaire dans les WC du collège,
- Intégration de panneaux photovoltaïques, compris renfort charpente et couverture,
- Remplacement des deux logements de fonction neufs par la rénovation de bâtiments existants

dans des maisons devant être initialement être démolies mais inscrites dans l'inventaire du petit patrimoine à préserver dans le plan local d'urbanisme de la ville de Saint-Aubin-du-Cormier. Cette rénovation s'inscrit également dans une logique patrimoniale de préservation des existants et va réduire le bilan carbone de l'opération en minimisant le poste de démolition.

A ce stade d'avant-projet définitif, la durée prévisible des travaux est de 32 mois (y compris la préparation, les travaux et la réception) pour une mise en exploitation en 2027.

Le coût des travaux ainsi que le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre sera acté par avenant n° 2 au marché 2021-0456 du 12 octobre 2021 conclu avec le groupement GUINEE*POTIN Architecte (mandataire) / OTEIS (structures, fluides, sécurité des systèmes d'incendie, économiste, ordonnancement, pilotage et coordination voiries et réseaux divers) / LALU la Forme et l'Usage (paysagiste) / ACOUSTIBEL (acousticien) / PROCESS CUISINES BLANCHISSERIES (cuisiniste).

Une consultation en lots séparés sera lancée pour les marchés de travaux correspondants et l'autorisation de signer ces marchés fera l'objet d'un passage en Commission permanente.

Décide :

- d'approuver l'avant-projet définitif et l'estimation définitive des travaux de restructuration et d'extension du collège Pierre de Dreux à Saint-Aubin-du-Cormier, à hauteur de 12 985 172,98 euros hors taxes, soit 15 582 207,58 euros toutes taxes comprises (valeur juin 2020) ;

- d'autoriser le Président ou son représentant à lancer la consultation des marchés de travaux en lots séparés.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 10 avril 2024

ID : CP20242211

Pour extrait conforme